



Commune de
Marlieux

La Lettre de la Mairie

N° 17 NOVEMBRE 2016

Depuis la lettre publiée au Printemps, c'est surtout l'atmosphère entretenue par la perspective de la fusion de la Communauté de Communes Centre Dombes, à laquelle nous appartenons, avec celles de Chalaronne Centre et Canton de Chalamont, (fusion qui sera effective au 1^{er} janvier 2017), qui a marqué l'activité de vos élus, avec d'innombrables réunions.

Parallèlement, les manœuvres politiques autour du Parc Naturel Régional et le lancement de la révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) associant celui de la Dombes et celui dit Val de Saône –Dombes contribuent à modifier le paysage territorial dombiste.

Pour présenter la situation de façon résumée :

1 Fusion des 3 Communautés de Communes :

Au premier janvier 2017 la fusion sera effective, réalisant un bloc de 36 communes et 37000 habitants (13 communes et 15000 habitants pour Centre Dombes)

Cette fusion pose de nombreux problèmes en terme de fiscalité, de compétences, de devenir des syndicats mixtes.

Le futur conseil communautaire comportera 60 délégués et Marlieux n'aura qu'1 représentant (2 actuellement), étant située au dessous du seuil de 1000 habitants (995 au recensement 2013 !)

Le siège sera situé à Chatillon.

2 La notion de Parc Naturel Régional est abandonnée

L'association pour la création du PNR, créée en 2013 par M. RAYMOND après des années de préparation, n'a pu aboutir.

Le projet de charte s'est heurté à l'opposition des acteurs socio-économiques et le Conseil régional, représenté par L. Wauquiez a annulé la procédure, au profit de la création d'un contrat de territoire qui sera porté par la Région et les Communautés de Communes.

Rappelons que la Commune de Marlieux avait adhéré en 2013 à l'association pour la création du PNR et avait soutenu son action lors d'un vote du conseil communautaire cette année.

Parallèlement le CDDRA (Contrat de Développement Durable Rhône Alpes), syndicat mixte gérant en particulier des fonds européens, a été dissous.

3 Révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) de la Dombes

Cet organisme qui dirige les grands équilibres entre sites urbains, naturels et agricoles et le développement économique du territoire est l'objet d'une révision commune avec le SCOT Val de Saône – Dombes.

Cette révision devrait être finalisée en 2019.

Les projets en cours sur la Commune

- Travaux de réfection et d'aménagement

Le plus important est sans nul doute la **réfection du Parking de la gare**, associée à l'implantation **d'une mini-crèche (10 berceaux)** et un Relais **Assistants Maternelles** par la Communauté de Communes Centre Dombes, et **un City Stade**.

C'est le cabinet Infratech (Revonnas) qui a été choisi par la Commune en maîtrise d'œuvre et Atelier DT (Vaugneray) par la Communauté de Communes. Les travaux devraient s'effectuer dans le courant de l'année prochaine.

Le city stade sera implanté en priorité. (subvention de 16250 euros par le fonds de concours de la Communauté de Communes, 10500 par le conseil départemental et 5000 euros sur la réserve parlementaire de monsieur le Député M. Voisin)

La réfection du trottoir de la route de Saint Nizier est confiée à l'entreprise SOCALF pour un montant de travaux de 73859 euros HT.

- **Travaux de la « gendarmerie » (résidence des Platanes)**

Le dernier gendarme étant parti le 31 mars 2016, la municipalité a décidé de rénover les appartements pour les louer. Actuellement 4 appartements sont terminés, et ont déjà trouvés preneurs. Les deux derniers seront prêts pour la location à la fin de l'année. Le montant des travaux se monte à environ 105 000 euros.

Une subvention de 17000 euros est accordée par la Communauté de Communes.

La régie Gestion et Patrimoine de la Dombes se charge de gérer ce bâtiment.

« En vrac » :

- **PLU** :

Le règlement du nouveau PLU est finalisé ainsi que le zonage. Prochainement le conseil municipal devrait arrêter la révision.

Une enquête publique sera alors ouverte.

- **Assainissement** :

L'état du réseau a été effectué par le cabinet NALDEO qui remet ses conclusions sous peu.

La remise en état de la station d'épuration est toujours à l'étude (cabinet ARTELIA)

- **Commission fleurissement et plan de désherbage**

Le fleurissement contribue à la qualité du cadre de vie des habitants et à la valorisation du village.

Cette année, Marlieux a été remarqué par le comité départemental de fleurissement, lors de sa visite du 18 août. Les jardinières agrémentées par les enfants des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ont également retenu l'attention du Jury du concours "Graines de l'Ain".

L'embellissement de la commune repose sur l'implication de volontaires (peu nombreux à l'heure actuelle). Un nouvel appel est lancé aux bonnes volontés qui peuvent se faire connaître en Mairie.

En 2017, la commune va débiter un **plan de désherbage** pour réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ce plan ambitieux est proposé par le Syndicat des

rivières des territoires de Chalaronne. Il amène à changer de nombreuses habitudes. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

- **Commission scolaire**

Pour répondre au climat d'incertitude et faire face aux menaces qui s'abattent sur notre pays, des travaux de renforcement de la sécurité seront entrepris pendant les congés de Noël.

En concertation avec les responsables de la Gendarmerie et de l'Inspection Académique, il a été décidé de sécuriser les accès aux écoles publiques de la commune en remplaçant les serrures des portails et des portes et en installant des sonnettes et un portier vidéo à l'école primaire. Montant approximatif des travaux : 7000 euros.

Disparition :

Gino MILLET nous a quitté : conseiller municipal depuis 1983, 1^{er} adjoint de Paul MICHAUD de 2001 à 2008, Gino MILLET a donné beaucoup de son temps et de son énergie à la Commune.

Il laisse le souvenir d'un homme responsable, d'une extrême gentillesse et sa mémoire doit être saluée ici.

Cérémonie des Vœux de la Municipalité le dimanche 8 janvier à 10h à la salle des Fêtes : une occasion pour les nouveaux habitants de connaître l'équipe municipale !

Pour plus d'informations pensez à consulter le site de la commune

<http://marlieux.com/>

Bonnes fêtes de fin d'année

L'équipe municipale